

Appel à l'adresse de nos parlementaires fédéraux pour une loi sur les produits du tabac efficace

Pour que vos enfants ne deviennent pas nos patients!

En tant que médecins, nous sommes tous quotidiennement confrontés à des patients qui souffrent de maladies pulmonaires et cardio-vasculaires ou des tumeurs ainsi que d'autres maladies liées au tabac. Nous essayons de les soulager autant que possible. Derrière ces maladies, on trouve de la souffrance et des handicaps qui touchent non seulement ceux qui en sont atteints mais aussi tout leur entourage. *La consommation de tabac est liée la plupart du temps de façon directe à ces maladies, qui pourraient donc être évitées.* Le nombre de maladies pulmonaires chroniques obstructives, d'infarctus et de cancers du poumon pourrait ainsi être massivement réduit à l'avenir.

Sur la base de ce constat, il est de notre devoir de nous engager pour que les produits du tabac soient soumis à un cadre légal qui empêche le recrutement de nouveaux consommateurs. Il ne s'agit pas d'interdire la consommation de tabac de façon générale. Notre but doit être de limiter le marketing de ces produits, afin que la consommation de tabac ne soit pas perçue comme banale notamment par les jeunes, comme c'est le cas aujourd'hui: concours sur Internet, sponsoring de manifestations, promotion directe et personnalisée, automates placés dans les lieux festifs, tout est bon pour tenter de promouvoir le tabac auprès de ceux qui seront nos patients

demain: les jeunes. Les stratégies de marketing sont de plus en plus ciblées et personnalisées et atteignent les jeunes partout, de façon directe. Sinon, comment expliquer que le nombre de fumeurs ne baisse plus en Suisse ces dernières années alors qu'au quotidien nos patients meurent de leur consommation de tabac? *Pour un jeune qui commence à fumer avant 20 ans, le risque de devenir dépendant augmente massivement.*

Nous vous demandons de profiter de l'occasion qui se présente avec l'élaboration de la Loi sur les produits du tabac pour cantonner le tabac à ce qu'il devrait être: un produit hautement nuisible pour la santé qui ne doit pas pouvoir faire l'objet d'une quelconque promotion et dont le commerce doit être soumis aux réglementations internationales. Nous demandons donc *une interdiction générale de la publicité, de la promotion et du sponsoring pour les produits du tabac*, que ce soit dans les médias traditionnels, sur Internet, dans les manifestations ou sur les points de vente, et une interdiction des automates. De nombreux autres pays ont déjà introduit de telles mesures, la Suisse doit s'y rallier.

Nous vous prions d'assumer votre responsabilité et de nous soutenir. Ainsi, nous offrirons aux enfants d'aujourd'hui une chance de ne jamais devenir nos patients.

Prof. Dr med. Paola Gasche-Soccal
Société Suisse de Pneumologie (SSP)
Présidente

Prof. Dr med. Béatrice Amann-Vesti
Société Suisse d'Angiologie (SSA)
Présidente

Dr med. Urs Kaufmann
Société Suisse de Cardiologie (SSC)
Président

Dr med. Jürg Schlup
Fédération des médecins suisses FMH
Président

Prof. Dr med. Raffaele Rosso FACS FRCS
Société suisse de chirurgie (SSC)
Président

Dr med. David Ehm
Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO)
Président

Dr med. Jürg Nadig
Société suisse d'oncologie médicale (SSOM)
Président

Prof. Dr med. Jürg Hammer
Société suisse de pneumologie pédiatrique (SSPP)
Président

Dr med. Nicole Pellaud
Société Suisse de Pédiatrie (SSP)
Présidente

Prof. Dr med. Jean-Michel Gaspoz
Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Co-Président

Dr med. François-Gérard Héritier
Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Co-Président

Correspondance:
PD Dr med.
Macé M. Schuurmans
Co-Président du groupe de travail prévention tabagisme/stop-tabac
Société Suisse de Pneumologie (SSP)
Chutzenstrasse 10
CH-3007 Berne
Tél. 031 378 20 30
mace.schuurmans[at]usz.ch

Elena Strozzi
Responsable du secteur Politique et Prévention – Membre de la direction Ligue Pulmonaire Suisse
Chutzenstrasse 10
CH-3007 Berne
Tél. 031 378 20 38
e.strozzi[at]lung.ch